

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Bo. Abdellah
N°: 17334 C.A

Déclaration de Maladie : N° P19-0000096

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **11059**Société : **RAM** Actif Pensionné(e) Autre :Nom & Prénom : **Baba Lali**

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : **0666599600**

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : **31/12/2019**Nom et prénom du malade : **BABA 2019 La Résidence fatima Zohra**

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Anomalie de la fraction

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : **20/01/2020**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31 DEC 2019	CS	CS	20000	Dr. M. A. Al-Sabti Signature: Date: 31-12-2019 No. 58-0522897536

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	31/10/2019	28720

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

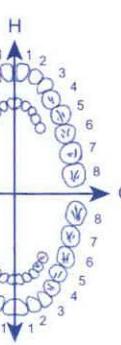
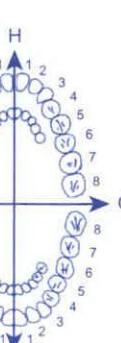
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Optique Mille pour cent Optométriste Opticien	03/07/2022					23.000,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Docteur El Marouani Mustapha

OPHTHALMOLOGISTE

Maladies et Chirurgie des Yeux
ANGIOGRAPHIE - LASER



الدكتور المرولاني مصطفى

اختصاصي أمراض وجراحة العيون

تصوير الأوعية - الليزر

- Ancien Médecin Attaché à l'Hôpital Central de Nancy - France
- Ancien Médecin des Forces Armées Royales
- Ancien Médecin à la Fondation Internationale "AL BASSAR"

- طبيب سابق بالمستشفى المركزي بسانسني - فرنسا
- طبيب سابق بالقوات الملكية المغربية
- طبيب سابق لدى مؤسسة البصر العالمية

Casablanca, le : 31 DEC 2019

BABA LANCEM
Fatima Zahra

2922

- Zalerg

زنارج
ZALERG 0,25 mg/ml
Collyre 5 ml - PPN : 10 OH
El Oufra - Casablanca - Maroc
Tél 05 22 363 04 50

6 118001 102495
ZALERG 0,25 mg/ml
Collyre 5 ml - PPN : 10 OH
Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Daoudi
Casablanca - Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

1/4 285

en 85 ك

2922

الدكتور المرولاني مصطفى
اختصاصي في أمراض وجراحة العيون
شارع واد درعة (قرب مؤسسة عبدو) مجموعة Q الطابق السفلي الألفة، الدار البيضاء - الهاتف: 38
الهاتف: 38 - 0522 89 75 38 - 0661 31 15 58 - 0663 73 04 95



Optique 1000%

Opticien - Optométriste

Facture : 0001861

Date : 03/07/2023

Mr: PARAQAHEN Fatima Zohra

Docteur: Dr M. Boukni Mostapha

Type des Verres : myopie R: -6 D: -6

Monture : Plastique D: 0

* Vision de Loin :

OD	Axe	90°	Cyl	-0.28	Sph	-1	F: 0
----	-----	-----	-----	-------	-----	----	------

OG	Axe	-	Cyl	-	Sph	-0.75	F: 0
----	-----	---	-----	---	-----	-------	------

* Vision de Prés :

OD	Axe	-	Cyl	-	Sph	-	
----	-----	---	-----	---	-----	---	--

OG	Axe	-	Cyl	-	Sph	-	
----	-----	---	-----	---	-----	---	--

Add: -

Optique Mille pour cent

Optometriste & Opticien

Montant: 23,-

One mille deux cent - v

N°425 Centre-Ville Bd Anglais - Casablanca

ICE: 001834000001810 - IF: 018345 - R.C: 242426

T.P: 023451 - Patente: 30057211

Docteur El Marouani Mustapha

OPHTHALMOLOGISTE

Maladies et Chirurgie des Yeux

ANGIOGRAPHIE - LASER



الدكتور المرولاني مصطفى

اختصاصي أمراض وجراحة العيون

تصوير الأوعية - الليزر

• Ancien Médecin Attaché à l'Hôpital Central de Nancy - France

• Ancien Médecin des Forces Armées Royales

• Ancien Médecin à la Fondation Internationale "AL BASSAR"

• طبيب سابق بالمستشفى المركزي بسانسي - فرنسا

• طبيب سابق بالقوات الملكية المغربية

• طبيب سابق لدى مؤسسة البصر العالمية

ORDONNANCE DE VERRES CORRECTEURS

BABALANCE FM Fatima Zahra

D

(OEil droit)

G

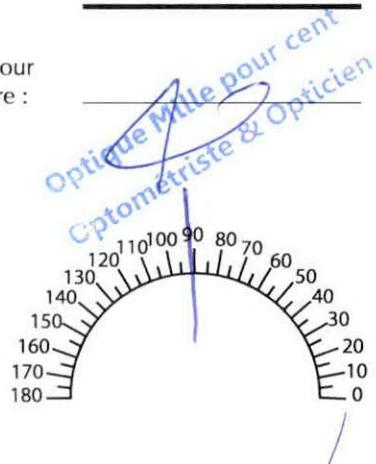
(OEil gauche)

Porter

habituellement:

-1,0 (-0,25 à 90) -0,75
N. Antreflets bleus

Porter pour
la lecture :



AX-Int

Avec flaque



Casablanca, le : 31 DEC 2019

51، شارع واد درعة (قرب مؤسسة عبدو) مجموعة Q الطابق السادس الألفة، الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 89 75 38
 الهاتف: 06 61 31 15 58 - 06 63 73 04 95 - 05 22 89 75 38
 Signature: 0661311558
 0522897538
 0522897538
 0661311558

54 شارع واد درعة (قرب مؤسسة عبدو) مجموعة Q الطابق السادس الألفة، الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 89 75 38 - 06 61 31 15 58- 06 63 73 04 95

54 RDC Groupe Q Bd. Oued Deraâ, Oulfa - Casablanca - Tél. : 05 22 89 75 38 - 06 61 31 15 58- 06 63 73 04 95